Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260429-2026_323-DE

Commune de
BREHAND

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLÉNÉE-JUGON
Commune de BRÉHAND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 AVRIL 2026

Nombre de membres en exercice : 19
Par suite d'une convocation du 26 mars 2026 les membres composant le conseil municipal se sont réunis Salle François Cherdel, le 29 Avril 2026 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves Ruffet, Maire.

Présents : 19

Yves Ruffet	Marcel Le Moine	Paulette Beurel	Mickaël Le Devehat
Marie-Annick Desaneaux-Benoit	Patrick Robert	Etienne Le Boucher	Catherine Guillot
Maud Defin	Maryline Le Picard Josse	Antoine Marteil	Delphine Flageul
Florian Bruyère	Amélie Rault	Gaëlle Daboudet	Chloé Guillaume
Timothée Rolland	Lilian Guiguen	Jean-Baptiste Morin	

Le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Madame Paulette Beurel est désignée pour remplir cette fonction.

2026-323 – Campagne de lutte contre les frelons asiatiques
Désignation des référens

VU le CGCT,
Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE les désignations suivantes :

Commune	Référents "Frelon asiatique"	Référents "Chenille processionnaire"	Fonction	Mail	Téléphone
BREHAND	Patrick ROBERT 06 48 39 25 68		Conseiller municipal	robert-annie-atrick@orange.fr robert-annie-patrick@orange.fr	
BREHAND	Lilian GUIGUEN 07 62 37 74 30		Conseiller Municipal	guilipgm2006@gmail.com	

AUTORISE, le Maire ou son représentant, à signer les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

le 29 avril 2026
Yves RUFFET,
Maire

MAIRIE DE BRÉHAND Côtes d'Armor